



PHOTO OLLIVIER JEAN

Gainey s'en va, Gauthier s'amène

Bob Gainey abandonne ses fonctions chez le Canadien et cède le pas à son adjoint Pierre Gauthier. C'est ce que le président du Canadien Pierre Boivin a annoncé lundi après-midi au Centre Bell.



PIERRE DUROCHER

durocherp@ruefrontenac.com

Gauthier occupera désormais les doubles tâches de vice-président exécutif et de directeur général de l'équipe alors que Gainey reste à l'emploi du Canadien à titre de

conseiller spécial. Gainey occupait le poste de directeur général de l'équipe depuis le 2 juin 2003.

«J'ai fait de mon mieux et maintenant, c'est le temps de passer le flambeau», a dit Gainey en conférence de presse.

Gainey avait affirmé avant le début de la saison qu'il quitterait ses fonctions si le Canadien ne répondait pas aux attentes en 2009-2010, lui qui avait chambardé l'équipe au cours de l'été en mettant sous contrat plusieurs joueurs autonomes.

Le Canadien occupe le 6e rang au classement dans l'Association de l'Est, avec une fiche de 28 victoires, 26 revers et six défaites en prolongation (ou fusillade).

La meilleure saison du Canadien sous le règne de Gainey a été celle de 2007-2008 alors que l'équipe avait terminé au premier rang dans l'Est, grâce à une récolte de 104 points. Sous l'ère Gainey, le Canadien a cumulé une fiche de 241-176-

46-7 (.569) avec quatre présences dans les séries en cinq saisons.

Plusieurs anciens d'Ottawa

Pierre Gauthier a été directeur général des Sénateurs d'Ottawa de 1995 à 1998 et des Ducks d'Anaheim de 1998 à 2002. L'entraîneur Jacques Martin, son adjoint Perry Pearn, l'entraîneur des gardiens de but Pierre Goulx et le directeur du recrutement Trevor Timmins sont eux aussi d'anciens membres de l'organisation des Sénateurs.

«Je connais très bien Jacques Martin et j'ai entièrement confiance en lui et à son groupe d'entraîneurs, a dit Gauthier. Notre but à court terme, c'est de devenir dans le groupe des 10 meilleures équipes du circuit et ce, sur une base régulière. Et l'objectif ultime, c'est de remporter la coupe Stanley».

«Pierre (Gauthier) n'est pas là de façon intérimaire. Il est en poste pour plusieurs années», a assuré le président Boivin.

EN MANCHETTES

Affaires |

Michel Van de Walle

La STM rejette le projet de Zhuzhou

La Société de transport de Montréal soutient que la firme Zhuzhou Electric Locomotive Company (ZELC) « ne satisfait pas aux conditions de base » de l'appel d'offres pour le renouvellement des voitures du métro de Montréal.

PAGE 7

Spectacles |

Philippe Rezzonico

Travailler son espace dans un monde qui tourne fort

Quand j'entre dans le petit café de la rue Saint-Hubert, Vincent Vallières est déjà attablé et il est le premier de nous deux à saluer l'autre. Béret de laine sur la tête, étui de guitare posé sur le sol, sourire engageant comme de coutume : Vallières se fond dans ce décor tel ce lézard qui évoque l'une de ses anciennes chansons.

PAGE 8

Sports | Marc de Foy

Les gardiens sont ici pour rester... on discute déjà avec Plekanec

Ne vous attendez pas à voir partir Carey Price ou Jaroslav Halak d'ici à la date butoir des transactions. D'autre part, le Canadien compte faire tout ce qu'il faut afin...

PAGE 10

Le commandant de la base de Trenton accusé de meurtres et d'agressions sexuelles

L'armée canadienne a été secouée par un scandale, lundi, alors que le commandant de la base militaire ontarienne de Trenton, en Ontario, Russell Williams, a été arrêté et accusé de deux meurtres et de deux agressions sexuelles.



Le colonel Williams, qui avait été nommé à ce poste en juillet 2009, a été arrêté dimanche à son domicile d'Ottawa. Au lendemain de cette arrestation, le corps d'une des victimes, Jessica Lloyd, a été retrouvé en bordure de la route Carry près de la municipalité de Tweed, d'où est d'ailleurs originaire Russell Williams.

Les crimes reprochés à l'homme de 46 ans sont survenus entre septembre 2009 et février 2010. Les deux agressions sexuelles que l'on reproche au colonel Williams seraient survenues en septembre 2009. Dans chaque cas, il s'agissait d'invasion de domicile qui se sont terminées par les agressions.

Le militaire est également accusé de meurtre avec préméditation de la caporale Marie-France Comeau, retrouvée sans vie dans sa résidence de Brighton le 25 novembre 2009. Mme Comeau, âgée de 38 ans, faisait partie de l'Escadron 437 de la base des Forces armées canadiennes à Trenton. À l'époque, la police disait croire qu'il ne s'agissait pas d'une attaque aléatoire et qu'on visait bien Mme Comeau.

Indices récents

La possible implication du colonel Williams dans ces crimes n'est venue à l'attention des policiers de Belleville et de la police provinciale ontarienne (OPP) que tout récemment grâce à des informations récoltées lors d'une enquête en bordure de l'autoroute 37 le 4 février.

Les deux corps policiers ont alors comparé les informations recueillies et ont trouvé des similarités avec la disparition de Jessica Lloyd, âgée de 27 ans, qui n'avait pas été vue depuis le 28 janvier, et les deux invasions de domicile.

Le colonel Williams a comparu devant la cour lundi après-midi pour la lecture des chefs d'accusation, mais restera sous les verrous au moins jusqu'au 18 février, date de son enquête caution.

Jamais rien vu

Le major-général Yvan Blondin, dépêché d'urgence par l'armée à Trenton lundi pour gérer la situation, affirme que les Forces armées canadiennes n'avaient aucune raison de douter du comportement du colonel Williams.

« Ce que je sais, c'est que lorsque nous choisissons des gens pour des postes de commandement, ils sont avec nous

depuis 20 ou 25 ans, indique-t-il. Ils se démarquent de leurs pairs et font un travail remarquable. Avec le colonel Williams, nous n'avons jamais eu l'occasion de penser qu'il y avait un problème. Rien ne nous indiquait une conduite comme celle-là. »

Le major n'a pas voulu discuter des accusations spécifiques, se conten-

tant de dire que la présomption d'innocence s'appliquait à Russell Williams. « Mais nous prenons ces accusations très au sérieux, ajoute-t-il. Nous sommes en état de choc. »

Le colonel Williams a déjà été remplacé et relevé de ses fonctions de commandant de la base de Trenton en attendant que le processus judiciaire prenne fin.

Un homme de confiance...

OTTAWA – Le commandant de la base de Trenton, en Ontario, le colonel Russel Williams, aujourd'hui accusé du meurtre de deux jeunes femmes, de séquestration et d'agression sexuelle, était un homme de confiance dans l'Armée canadienne. L'homme de 46 ans était le pilote de l'avion transportant le premier ministre Jean Chrétien, la gouverneure générale, certains ministres et plusieurs dignitaires dans les années 1990.

Mathieu Bélanger

belangerm@ruefrontenac.com

Le colonel Williams était un haut gradé très respecté dans l'Armée canadienne. Le site Internet de la Force aérienne du Canada indique qu'il s'est enrôlé en 1987 après avoir obtenu un baccalauréat en économie et en sciences politiques à l'Université de Toronto. Son ascension aux sein des forces armées fut rapide.

Marié, le colonel Russel Williams est présenté comme un golfeur passionné qui s'adonne à la photographie, la pêche et la course à pied. Le colonel Williams était le grand patron de la base de Trenton, en Ontario, jusqu'à son arrestation, dimanche, à Ottawa.

Il a débuté sa carrière de militaire comme instructeur sur les CT134 à la 3e École de pilotage des Forces armées canadiennes, à Winnipeg. En 1992, il est muté à Ottawa, où il devient le pilote du Challenger des VIP.

Il a donc transporté le premier ministre Jean Chrétien et plusieurs hauts responsables du gouvernement canadien à de nombreuses reprises.

En janvier 2009, le colonel Williams entreprend l'apprentissage de la langue française à l'École des langues des Forces armées située à Gatineau. C'est de là, qu'il sera promu au poste de commandant de la plus importante base militaire au pays.

Le lieutenant-général André Deschamps a indiqué, par voie de communiqué, qu'étant donné la gravité des chefs d'accusations, et considérant le haut niveau de responsabilités rattachées au poste du colonel Williams, un commandant intérimaire pour la base de Trenton sera nommé sous peu.

Au cours des prochains jours, un examen sera aussi mené par la 1re Division aérienne canadienne, à Winnipeg, afin de déterminer les mesures appropriées concernant le colonel Williams dans l'attente du dénouement final du procès.

Le lieutenant-général Deschamps a ajouté que la situation affecte tout le monde sur la base militaire de Trenton et il a tenu à exprimer ses condoléances aux familles de ceux qui sont touchés par ces événements tragiques.

EXCLUSIF

Des déficients ont été maltraités durant des années

Des déficients intellectuels sous la garde de l'État sont sortis d'un long cauchemar l'été dernier après avoir été maltraités physiquement et mentalement durant des années, en plus d'être forcés à travailler sur une ferme, parfois même en pleine nuit, a appris Rue Frontenac. Il aura fallu que les autorités responsables ferment en catastrophe les résidences où ils étaient pensionnaires pour mettre fin à leur calvaire.



**GABRIELLE
DUCHAINE**

duchaineg@ruefrontenac.com

Mesures de contrôle physique non autorisées, pratiques punitives, insultes, bousculades, atteinte à la vie privée, travail forcé à des heures et à des tâches indues : voilà le sombre portrait que nous ont dépeint plusieurs sources fiables de la vie des 21 pensionnaires de 3 résidences en réadaptation intellectuelle du chemin Saint-Jérusalem à Lachute, dans les Laurentides.

Les propriétaires des maisons privées supervisées par le Centre de réadaptation Lisette-Dupras (CRLD) de Montréal, Richard Marier et Mario Bouchard, auraient eu ces comportements abusifs depuis plus de quatre ans avec certains patients, avons-nous appris, autant dans les résidences que sur leur ferme d'élevage de bisons située tout près.

Pour des raisons de confidentialité, le Centre Lisette-Dupras n'a pas voulu divulguer la teneur des sévices qu'ont subis ses clients. Ces sévices ont toutefois été jugés assez graves par la direction pour qu'une plainte soit déposée à la police, en plus d'entraîner la mise à pied de deux cadres et d'une intervenante auprès de la clientèle « qui ont laissé aller les choses trop longtemps », selon le directeur général par intérim, Guy-Michel Deslauriers.

Forcés de ramasser du fumier

D'après nos informations, MM. Marier et Bouchard, qui n'ont aucun employé rémunéré, selon le Registre

des entreprises qu Québec, devait offrir à leurs clients un programme de travail de jour volontaire d'une trentaine d'heures par semaine. Ils auraient plutôt utilisé les travaux sur la ferme comme un moyen de les punir ou de se débarrasser des tâches ingrates. Ainsi, des pensionnaires se seraient vus forcés de travailler contre leur gré, parfois en pleine nuit. On les aurait aussi obligés à pelleter le fumier s'ils n'écoutaient pas à table ou se comportaient mal.

Pas plus de dignité en dehors des heures de travail pour la vingtaine de malades, dont plusieurs souffrent de troubles envahissants du développement, de troubles de comportement, d'anxiété ou d'agressivité, font des fugues ou se mutilent.

Des sources nous ont raconté que des patients auraient été insultés, bousculés, poussés, menacés, punis et qu'on utilisait pour les contrôler des pratiques qui auraient été acceptables il y a 20 ans mais qui sont aujourd'hui jugées complètement inappropriées.

Les deux propriétaires des maisons, dont un est justement un ancien employé du Centre Lisette-Dupras, utilisaient également des mesures de contrôle ou de contention qui n'étaient pas autorisées par le CRLD. Aussi, les déficients, tous des adultes, n'auraient eu accès à du papier hygiénique ou à des mouchoirs que sur demande, ce qui rendait leur vie privée beaucoup plus compliquée.

Des années

Il aura fallu des années pour que ces mauvais traitements viennent jusqu'aux oreilles de la très haute direction du Centre Lisette-Dupras. Même les familles des clients, dont certains effectuaient des visites quasi quotidiennes, ne se seraient rendu compte de rien. C'est finalement un ancien pensionnaire d'une des maisons de Lachute qui a sonné l'alarme. Selon nos sources, il s'est plaint, l'été dernier, d'avoir été vic-



Les déficients étaient forcés de travailler contre leur gré, parfois en pleine nuit, sur la ferme d'élevage de bisons de Richard Marier et Mario Bouchard.

PHOTO PASCAL RATTHÉ

time d'un « événement inapproprié » de la part d'un des propriétaires de la ferme lorsqu'il vivait sous leur supervision, il y a plus de quatre ans.

Rapidement, les 21 résidents de Lachute ont été rencontrés et ce qu'ils ont rapporté aux dirigeants du Centre Lisette-Dupras a poussé ces derniers, le 31 août, à fermer les maisons et à déclencher une enquête interne.

« On a rencontré toutes les familles et tous les usagers pour leur communiquer les résultats », assure la directrice des services professionnels, la Dre Katherine Moxness, qui a toutefois refusé de les partager avec Rue Frontenac. Le bureau du Curateur public, responsable de certains patients, a aussi été mis au courant.

Au terme de l'enquête, en novembre, la directrice générale adjointe des services aux adultes et à leur famille, son adjointe directrice de la zone Lachine et une intervenante auprès des malades se sont vu montrer la porte. « Ce n'est pas la seule et unique raison qui a justifié les mises à pied mais ç'a été l'élément déclencheur, dit Guy-Michel Deslauriers. J'ai moi-même renvoyé (l'intervenante) et j'ai fortement conseillé au conseil d'administration qu'on congédie les deux autres. »

Ici encore, on a refusé de divulguer les motifs exacts des congé-

diements, « à cause des ententes de départ qui sont confidentielles ».

Le CRLD a par ailleurs déposé à la Sûreté du Québec une plainte contre Richard Marier et Mario Bouchard, qui avaient un contrat avec le centre depuis 15 ans. « On vérifie certaines allégations », a confirmé le porte-parole du corps policier, Benoît Richard. Les anciens résidents, qui ont tous été relogés, ne sont toutefois pas des témoins faciles.

Malgré les délais importants entre la date présumée des premiers sévices et la réaction du Centre Lisette-Dupras, la direction estime avoir fait du mieux qu'elle pouvait. « Une fois qu'on a eu les informations, on a sorti tout le monde dans un très court délai, même si c'était énorme pour certains clients qui habitaient là depuis longtemps et qui ne sont pas très réceptifs au changement, assure Katherine Moxness. Ils ont tous reçu le soutien dont ils avaient besoin et sont en santé aujourd'hui. »

Richard Marier et Mario Bouchard, chez qui nous avons laissé des messages répétés et qui nous ont promis une entrevue, ont préféré se défilier plutôt que de répondre à nos questions.-

Avec la précieuse collaboration d'Alain Décarie.

EXCLUSIF

Des Chinois plumés au Casino de Montréal

Grâce à ses salons VIP, le Casino de Montréal réussit à attirer de gros joueurs internationaux dans ses murs. L'automne dernier, l'établissement a accueilli trois gros bonnets chinois qui ont chacun joué pour des millions de dollars et qui sont repartis chez eux bredouilles, a appris Rue Frontenac.



**VALÉRIE
DUFOUR**

dufourv@ruefrontenac.com

Selon nos informations, Loto-Québec a déroulé le tapis rouge pour faire venir à ses frais ces joueurs venant de Hong Kong et de Macao. Le casino a ainsi payé pour leur vol, leur hôtel, leurs repas et a remboursé 10 % de leurs pertes.

Ayant accès aux salons VIP de l'établissement, ces joueurs ont ainsi

pu jouer de grosses sommes tout en étant à l'abri des curieux et ils auraient perdu de deux à trois millions de dollars. Un informateur du milieu du jeu nous explique que ces salons ne sont pas légion dans les casinos privés de Las Vegas et Atlantic City, ce qui fait que le Casino de Montréal – comme les casinos installés dans des réserves amérindiennes – offre une valeur ajoutée à ceux qui veulent un peu de discrétion, qu'ils soient des célébrités ou des hommes d'affaires connus.

Loto-Québec n'a pas voulu confirmer ou infirmer notre information pour des raisons commerciales. « Nous ne pouvons pas commenter les entrées et sorties de nos clients à cause du lien de confiance qui existe. Une partie de notre réputation repose là-dessus », a toutefois indiqué le chef des communications du Casino de Montréal, Patrice Léger-Bourgoin.

Approche personnalisée

« Nous ne sommes pas les seuls à avoir des salons à hautes mises, il y en a aussi à Las Vegas. Ce qui nous distingue, c'est la qualité de notre service. Notre casino est de plus petite taille que les autres, alors c'est avec cette carte que l'on va chercher



De grosses sommes sont jouées dans les salons VIP du Casino de Montréal.

nos clients. Nous sommes capables d'offrir une approche personnalisée à nos clients en terme d'ambiance et de relation avec le croupier », ajoute M. Léger-Bourgoin.

Il y a quelques semaines, ESPN révélait que Phil Ivey avait fait une escale au Casino de Montréal à la fin du mois de septembre. Le meilleur joueur de poker du monde est venu y jouer aux dés. À son arrivée, il a été accueilli par une limousine à l'aéroport quand il est débarqué de son jet privé.

L'article du magazine américain nous apprend également que le casino a payé 40 000 \$ pour faire fabri-

quer une table sur mesure pour M. Ivey. Une fois bien installé dans son fauteuil de jeu, il a signé un chèque d'un million de dollars et pris ses jetons. En l'espace de quelques minutes, le gambler a fait fructifier son magot de 800 000 \$, il a empoché ses gains et est reparti sur son avion en direction de maisons de jeux de l'Autriche et des Pays-Bas.

« Il faut préciser que nous n'avons pas payé pour une table pour lui, mais on a ajouté une plaque à son nom et c'est désormais la table Phil Ivey. C'est une des meilleures tables du casino », précise Patrice Léger-Bourgoin.

Serge Quesnel reste en prison

L'ex-délateur et tueur à gages des Hells Angels Serge Quesnel devra encore travailler sur lui-même avant d'obtenir sa semi-liberté.

Daniel Renaud

renaudd@ruefrontenac.com

L'homme de 39 ans, qui purge depuis 1995 une peine de prison à vie pour meurtres et complot pour meurtres, a encore une fois échoué dans sa tentative de convaincre les commissaires aux libérations conditionnelles de lui donner un peu de corde.

À l'issue d'une audience qui s'est tenue dernièrement au pénitencier où l'ex-tueur est détenu, les com-

missaires Marie-Claude Frenette, Pierre Cadieux et Michel Pallascio ont jugé que Quesnel est actuellement dans « une impasse et qu'il lui est difficile de progresser dans son cheminement ».

Comportement préoccupant

« La Commission est préoccupée par le comportement que vous avez adopté au cours des dernières années, en utilisant une certaine forme de manipulation et de fuite pour contrer les difficultés de l'isolement, plutôt que de faire appel à vos intervenants. Vous faites toujours preuve de méfiance à l'égard du système correctionnel, vous avez de la difficulté à être honnête et transparent,

et vous demeurez davantage stratégique que motivé à changer vos valeurs », écrivent les commissaires.

Ceux-ci ont également tenu compte de l'avis des intervenants qui entourent l'ex-tueur et qui évaluent à modérés les risques de récidive violente.

« Au terme de son analyse et après vous avoir rencontré en audience, la Commission est d'avis qu'elle doit faire preuve d'une très grande prudence, tenant compte de la gravité de votre criminalité, de la brutalité utilisée, de vos échecs et récidives lors de vos élargissements antérieurs », ajoutent les commissaires dans leur décision.

Les commissaires déplorent également que le détenu, qui veut se

lancer en affaires, n'ait pas préparé un plan de sortie sérieux.

Études universitaires

En revanche, ils notent certains progrès, notamment que Quesnel ait suivi des études universitaires durant sa détention et obtenu un baccalauréat en administration, qu'il ait complété un programme en gestion de la colère et qu'il ait maintenu des contacts avec certains membres de sa famille.

Serge Quesnel est admissible à une libération conditionnelle totale depuis 2007. Il a déjà fait l'objet de trois libérations d'office qui se sont chaque fois terminées par des bris de conditions et des libertés illégales.

Deux jeunes disparus à Montréal

Les familles font appel au public

Les familles et les amis de Vincent Lamoureux et de Hugo Pereira, mystérieusement disparus dans la nuit de mardi à mercredi dernier à Montréal, demandent aux gens d'ouvrir l'œil pour leur permettre de retrouver les deux amis sains et saufs.

Charles Poulin

poulinc@ruefrontenac.com

« On demande aux gens de nous aider, plaide l'oncle de Vincent, Réal Lebœuf. S'ils possèdent des indices, s'ils les ont vus depuis mardi soir, s'ils ont vu quelque chose, même si c'est anodin. »

Les proches des deux jeunes hommes, qui aspiraient tous deux à devenir pompiers, se sont rendus lundi à l'endroit où Vincent et Hugo ont été vus pour la dernière fois, le bar Diable Vert, pour y poser des affiches.

Les deux jeunes hommes, âgés d'environ 20 ans, ont passé la soirée au populaire bar de la rue Saint-Denis mardi dernier avant de disparaître sans laisser de trace apparente. Les dernières communications avec des proches ont eu lieu peu avant 3 h.

« Hugo m'a appelé vers 22 h50 pour me demander d'aller les rejoind-

re, raconte Simon Laborde. J'étais avec ma copine, je n'y suis pas allé. Ils avaient l'air d'avoir beaucoup de plaisir, ils étaient au Diable Vert.

« Je me dis que j'aurais peut-être dû y aller, soupire-t-il. Mais je serais peut-être aussi avec eux aujourd'hui. »

Inexplicable

Les proches des deux jeunes hommes s'expliquent difficilement leur disparition. Les deux espéraient devenir pompiers. Vincent étudiait encore au cégep Momorency, à Laval, et Hugo avait terminé son cours il y a six mois. Aux dires de leur famille, ils ne cotoyaient pas d'individus louches ni ne participaient à des activités liés à ce genre de milieu, car ça aurait pu nuire à leur chance de réaliser leur rêve.

« C'est inexplicable, laisse tomber Réal Lebœuf. Vincent a toujours été tranquille, même à l'adolescence. Il jouait encore au hockey, dans le junior A à Saint-Hyacinthe, et se rendait tous les week-ends chez ses parents. C'est difficile de comprendre. »

« Ils sont à un endroit où on ne peut les entendre, et où ils ne peuvent donner signe de vie, croit le beau-père d'Hugo, Bernard Sauvé. Ce n'est pas leur style de nous laisser sans nouvelle. »

M. Sauvé dit chercher des ré-



PHOTO LUC LA FORCE

ponses. Il estime difficile de croire qu'ils auraient été attaqués, compte tenu de leur stature physique.

« Tu ne t'attaques pas à eux comme tu veux. Et ils ne prennent pas de drogue, ils sont testés régulièrement », précise-t-il.

« L'enquêteur au dossier m'a dit qu'il n'a jamais vu un cas semblable, fait remarquer M. Sauvé. Et la mère d'Hugo est inconsolable. »

Les deux jeunes hommes se déplaçaient avec la voiture d'Hugo la nuit où ils ont disparu, une ACURA TL 2007 noire immatriculée 861 ZBD.

Vincent Lamoureux mesure 1,72 m (5 pi 8 po) et pèse approximativement 73 kg (160 lb). Il a les cheveux bruns courts et les yeux bleus. Au moment de sa disparition, il portait

un jeans bleu, un chandail vert et gris avec un col en V et un manteau noir à capuchon bordé de fourrure avec l'inscription Énergie.

Hugo Pereira mesure 1,75 m (5 pi 9 po) et pèse environ 82 kg (180 lb). Il a les cheveux bruns courts, les yeux bruns, l'oreille gauche percée sans boucle d'oreille et deux petits trous à l'arcade sourcilière. Au moment de sa disparition, il portait un jeans bleu, une veste blanche avec fermeture éclair et un manteau noir.

Toute information permettant de retrouver la voiture et les deux jeunes hommes doit être communiquée au 9-1-1, à la ligne Info-Crime 514 393-1133 ou à l'enquêteur au dossier, au 514 280-3367.

La CSN lance une campagne contre le Journal de Montréal en Outaouais

GATINEAU – Les forces vives de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) en Outaouais partent en campagne contre Le Journal de Montréal, qui a mis ses 253 employés en lock-out, il y a maintenant plus d'un an.

Mathieu Boivin

boivinm@ruefrontenac.com

La CSN prendra les moyens qu'il faut, au cours des prochaines semaines, pour bannir Le Journal de Montréal des lieux de travail de l'Outaouais où se trouvent ses 10 000 membres.

Des représentants du Syndicat des

travailleurs de l'information du Journal de Montréal (STIJM) venus expliquer les enjeux du conflit ont obtenu l'appui des délégués des 60 syndicats de la région affiliés à la CSN, réunis en assemblée générale, lundi.

Une dizaine de représentants de la CSN, accompagnés de membres du STIJM, ont d'ailleurs lancé un premier message à la population de l'Outaouais en allant manifester devant le SuperClub Vidéotron du boulevard Gréber, une autre tentacule de l'empire Quebecor.

« Ce journal, on va le sortir de nos lieux de travail, a lancé Michel Quijada, président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais (CCSNO-CSN). Pierre Karl Péladeau, fait du dumping, c'est

clair. Il donne son journal, il le distribue gratuitement un peu partout en Outaouais. La population a oublié l'existence du conflit. »

Les différents syndicats affiliés à la CSN entendent mettre toute la région à contribution. « Nos membres, leurs proches et la population en générale, précise M. Quijada. Ici, on ne lit plus Le Journal de Montréal. Ce journal continue à être distribué alors que ses travailleurs sont en lock-out. C'est illogique et il faut passer le message. »

L'Outaouais compte 350 000 habitants. La grande majorité des travailleurs du secteur public québécois est représentée par la CSN. Le secteur de la santé et les municipalités qui comptent une

partie importante des travailleurs de l'Outaouais sont d'ailleurs représentés par la CSN.

« L'un des objectifs de Quebecor est de retirer de la convention collective toutes les dispositions qui assurent le droit du public à une information de qualité, a ajouté M. Quijada. Pierre Karl Péladeau est à la tête d'un empire colossal et il l'utilise comme un outil de propagande. Il est faux de prétendre que Le Journal de Montréal est un quotidien de qualité. »

La CCSNO-CSN profitera de sa tournée dans la région pour faire la promotion de RueFrontenac.com, dont il est maintenant possible de télécharger une version quotidienne imprimable.

PROCÈS NORBOURG

Le directeur des poursuites criminelles ne regrette rien

QUÉBEC – Malgré l'avortement il y a deux semaines du procès contre les cinq coaccusés de Norbourg pour cause de complexité extrême, le directeur des poursuites criminelles et pénales Louis Dionne persiste et signe. « Si c'était à recommencer, je ferais exactement la même chose », a-t-il déclaré hier, ajoutant du même souffle que sa stratégie « sera probablement différente » pour « la suite des choses ».

Yves Chartrand

chartrand@ruefrontenac.com

On ne peut accuser ce grand gailard, qui a mené le méga-procès des Hells Angels à l'époque, de refuser de faire face à la musique.

Hier, en marge d'une cérémonie officielle au salon rouge de l'Assemblée nationale à laquelle il assistait, Louis Dionne a défendu sa décision de regrouper en un seul procès devant jury, cinq coaccusés de Norbourg qui

faisaient face à quelque 700 chefs d'accusation.

« Initialement, lorsque ce procès a été lancé, Vincent Lacroix faisait partie des accusés, a-t-il rappelé. Si c'était à recommencer, je ferais

exactement la même chose. »

Selon lui, s'il avait permis cinq ou six procès devant un juge seul, incluant autant d'enquêtes préliminaires, « on en serait encore à l'étape des enquêtes préliminaires ».

Louis Dionne reconnaît que la cause n'était pas « nécessairement simple » mais ce n'est pas non plus la première fois qu'un procès de cette envergure avait lieu devant un jury, note-t-il.

« Il y a tellement de procédures qui ont eu lieu avant même qu'on ne commence les procédures criminelles que probablement chaque citoyen (du Québec) s'est fait sa propre idée très tôt. Ce qui fait que le travail des jurés n'était certainement pas simple. »

Le directeur des poursuites criminelles et pénales indique qu'il prépare « la suite des choses ». Le procureur en chef du Bureau de Montréal lui a soumis vendredi dernier un premier rapport préliminaire et lui-même

s'emploie à écouter attentivement les échanges entre le juge et les jurés du dernier procès pour comprendre ce qui n'a pas marché.

« Nous devrions prendre une décision incessamment », précise Louis Dionne, avant les nouvelles assises criminelles qui débutent le 8 mars.

« La donne a changé car le principal accusé (Vincent Lacroix) n'est plus là puisqu'il a plaidé coupable. Ça amène donc une nouvelle analyse et la stratégie sera probablement différente », avance Dionne, qui ne nie pas que les coaccusés pourraient faire face à moins d'accusations.

« Il y a plusieurs avenues qui se présentent à nous et c'est ce que nous sommes en train d'analyser. » Il n'est pas prêt à dire que les accusés feront face à une procédure individuelle.

Présente au même événement, la ministre de la Justice Kathleen Weil a renouvelé sa confiance envers Louis Dionne. « Laissons-le faire son travail », a-t-elle déclaré, ajoutant que ce n'est pas la première fois qu'un procès avorte. « Il n'y a pas eu d'acquiescement et les coaccusés sont toujours devant la justice. »

La ministre a défendu le principe constitutionnel « très très reconnu » de l'indépendance entre les tribunaux et les politiciens. « Il faut s'assurer que la poursuite est faite de façon neutre et impartiale, ce qui inclut qui on poursuit et comment on poursuit », dit-elle.

Kathleen Weil refuse de céder à l'appel de Pauline Marois, qui estime qu'elle a fait preuve de laxisme dans le dossier de Norbourg en ne prenant pas part à la stratégie de la poursuite. « Il ne faut pas que les politiciens mettent leur nez dans la stratégie, a-t-elle répété. C'est un principe de séparation très bien enchâssé que la Cour suprême a souvent reconnu. »

MANQUER LE MÉTRO

En matière de transport en commun, Montréal n'a rien de fabuleux à offrir à sa clientèle : quatre petites lignes de métro totalisant 71 kilomètres, et 68 stations et 196 lignes de bus. Alors quand on demande 111 \$ aux gens de Laval et de Longueuil pour accéder au réseau, on encourage directement les embouteillages et les épisodes de smog en plein hiver.

Valérie Dufour

dufour@ruefrontenac.com

Il ne faut pas se faire d'illusion, l'expérience des banlieusards qui choisissent de se rendre dans l'île en transport en commun n'a rien de transcendant en matière de confort et de vitesse pour arriver à destination. Le mix stationnement incitatif, autobus et métro n'est pas fantastique, c'est le moins que l'on puisse dire.

Pour l'année 2010, le budget de la Société de transport de Montréal s'établira à 1 milliard de dollars et les revenus d'exploitation ne représentent que 511 millions de dollars, soit la moitié de la facture. Le reste de l'argent proviendra de Montréal (359,4 M\$), du gouvernement québécois (122 M\$), des contributions régionales (51 M\$), des autres villes de

l'agglomération métropolitaine (7,1 M\$) et de nouvelles sources de revenus (40 M\$). C'est beaucoup d'argent et il est normal que les utilisateurs paient une partie de la facture.

Passer à l'action

Mais la question du transport en commun doit aller au-delà des considérations purement financières. Depuis trois ans, les gouvernements fédéral, provincial et municipal nous expliquent qu'il faut développer l'offre, qu'il faut investir pour augmenter de 8 % l'achalandage du transport en commun d'ici à 2012 et de 26 % d'ici à 2021. Il est maintenant le temps de passer de la parole aux actes et d'investir massivement pour contrer l'étalement urbain et encourager réellement le transport vert.

Le prolongement éventuel de trois lignes du métro m'apparaît central. Qu'on relie la station Côte-Vertu à la station Montmorency à Laval sur la ligne orange ; qu'on étende la ligne bleue jusqu'aux arrondissements de Saint-Léonard et Anjou ; qu'on installe cinq stations sur la ligne jaune à Longueuil. En y ajoutant le train de l'Est et la mise en service d'un tramway au centre-ville de Montréal, on donnera une véritable alternative aux automobilistes vannés de se taper les bouchons.

Une heure pour parcourir 15 km

Je vous avoue candidement que je prends rarement le transport en commun, même si je réside dans l'île de Montréal. Pourquoi ? Il me faut compter une heure de transport (autobus/métro/marche) pour parcourir les 15 kilomètres qui séparent mon logis de Notre-Dame-de-Grâce aux locaux de Rue Frontenac. En voiture, le même trajet me prend très exactement 25 minutes. Et je suis également plus rapide à pédales (45 minutes) qu'en

transport en commun. Ce n'est pas normal. C'est beaucoup trop long.

Et ce n'est pas surprenant que les usagers de Laval et de Longueuil trouvent exagéré le prix de leur accès à ce réseau famélique. À Toronto, les habitants paient 121 \$ pour leur passeport mensuel et ils ont accès à 622 kilomètres de métro dispersés sur quatre lignes, en plus de pouvoir emprunter 11 lignes de tramway. Selon des données du ministère des Finances du Québec, le salaire moyen d'un travailleur à temps plein à Montréal est de 48 547 \$ contre 60 727 \$ à Toronto.

Quand on nous rebat les oreilles avec un plan de transport fabuleux misant sur le développement des transports en commun pour toute la région métropolitaine, la logique veut qu'on essaie de vendre son projet à sa clientèle. Commencez donc par peaufiner votre offre et ensuite vous demanderez aux usagers de payer pour y avoir accès. Pour paraphraser la voix du film *Field of Dreams* : « If you build it, THEY will come. »

La STM rejette le projet de Zhuzhou

La Société de transport de Montréal soutient que la firme Zhuzhou Electric Locomotive Company (ZELC) « ne satisfait pas aux conditions de base » de l'appel d'offres pour le renouvellement des voitures du métro de Montréal et qu'elle n'a « pas l'intention de donner suite à ses demandes ».

Michel Van de Walle

vandewallem@ruefrontena.com

Selon la STM, la compagnie chinoise ne peut exiger que soient modifiées les infrastructures afin d'accommoder des rames fonctionnant sur rail plutôt que sur pneumatique, comme c'est le cas depuis toujours à Montréal.

« ZLEC ne peut exiger que la STM redéfinisse ses besoins et ceux de ses utilisateurs, change le produit qu'elle exploite avec succès depuis 40 ans (...) et qu'elle modifie radicalement ses spécifications techniques », écrit l'avocat Guy Du Pont, du cabinet Davies Ward Phillips & Vineberg, dans une lettre à son homologue Julius Grey, qui re-

présente les intérêts de l'associé des Chinois à Montréal, la firme CPCS Technologies. RueFrontenac.com a obtenu copie de cette missive.

Zhuzhou Electric Locomotive est engagée dans une bataille avec la STM pour décrocher le contrat de remplacement de 765 voitures de métro, qui fait l'objet de négociations avec le consortium Bombardier-Alstom.

Alors que ces discussions étaient dans leur phase finale, la compagnie chinoise a affirmé ne pas avoir été informée que la STM avait lancé un appel d'offres à cet effet. Même si elle dit avoir émis un avis international en mai 2008, la STM en a publié un nouveau le 22 janvier dernier à la suite de la sortie publique de Zhuzhou.

La compagnie chinoise, par le biais de son associé montréalais, Glen Fisher, soutient qu'elle pourrait fournir des voitures de métro pour environ la moitié du prix demandé par Bombardier-Alstom. Cependant, ZLEC fabriquerait des voitures roulant sur rail et non sur des pneus.

ZLEC a d'ailleurs indiqué qu'une entente de principe avait été



conclue avec les propriétaires de l'ancienne usine de la Dominion Bridge à Lachine pour éventuellement y faire l'assemblage des voitures pour le métro. Elle soutient qu'elle créerait de 750 à 1 000 nouveaux emplois.

Selon Glen Fisher, ZLEC respecterait le contenu canadien de 60 % exigé dans l'appel d'offres de la STM. « La main-d'oeuvre est beaucoup plus chère ici qu'en Chine », a-t-il expliqué lors d'un entretien téléphonique avec RueFrontenac.com. Il estime qu'en faisant l'assemblage des voitures ici et en faisant affaire

avec des sous-traitants locaux, qu'il n'a pas encore identifiés, la société chinoise pourrait atteindre le seuil de 60 % de contenu local.

Dans la lettre à Me Grey, datée du vendredi 5 février, l'avocat de la STM rappelle que « de son propre aveu, ZLEC n'a pas l'intention de fournir à la STM l'équipement demandé, soit des voitures de métro sur pneumatiques »

« ZLEC ne peut exiger que la STM (...) adapte ses infrastructures, le tout afin d'accommoder une personne qui a, à plusieurs reprises, déclaré ne pas avoir l'intention de fournir le produit requis, non plus que de se soumettre au processus imposé par la loi et aux exigences définies par la STM à qui seule revient le soin de définir ses besoins dans un domaine où son expertise est universellement reconnue », écrit encore Me Du Pont.

ZLEC a demandé à examiner les voies actuelles du métro de Montréal, à ses frais. La STM a refusé l'accès à ses représentants.

Si ce refus persiste, ZLEC a l'intention de porter encore une fois l'affaire devant les tribunaux, a dit M. Fisher.

Métro de Montréal : le fabricant chinois veut construire à l'ex-Dominion Bridge

La saga du métro de Montréal se poursuit de plus belle et c'est le constructeur chinois Zhuzhou Electric Locomotive Company (ZELC) qui en remet en promettant de créer de 700 à 1 000 emplois en assemblant ses voitures dans les installations de l'ex-Dominion Bridge, à Lachine.

Yvon Laprade

lapradey@ruefrontenac.com

Pour rafler, en tout en en partie, le lucratif contrat de 3 milliards de dollars pour la construction de 1 053 voitures de métro, Zhuzhou Electric s'engage à respecter l'exigence de 60 % de contenu canadien et livrer les voitures de métro

dans un délai de deux ans.

Toutefois, le fabricant chinois continue de tenir tête à la Société de transport de Montréal (STM) et souhaite produire des voitures de métro selon ses propres critères, à savoir la technologie sur rail.

Dans son appel d'offres, la STM exige que les voitures de métro de remplacement utilisent la technologie sur pneumatiques.

Le fabricant asiatique prétend toutefois que sa technologie sur rail est « plus sécuritaire et économique que le roulement sur pneumatique », l'actuelle technologie utilisée par le métro de Montréal.

Ses dirigeants poussent l'affront jusqu'à demander à la STM d'évaluer, « à ses frais », les infrastructures du métro de Montréal, et

menacent de prendre tous les moyens nécessaires pour obtenir l'information nécessaire avant de déposer une soumission...

L'incursion du fabricant chinois dans ce dossier déjà très complexe risque d'incommoder Bombardier Transport et le fabricant français Alstom, qui ont déjà une entente à l'arraché avec la STM pour la construction des voitures de métro.

Rappelons que les voitures du métro montréalais en sont à leurs « derniers milles », ayant roulé depuis plus de 40 ans dans le sous-sol montréalais.

Avis d'experts

Or, ce ne semble pas être l'opinion des dirigeants de Zhuzhou Electric. Selon eux, des « avis d'ex-

perts internationaux » qui lui sont favorables viendraient conforter sa théorie selon laquelle « les rails soudés et les voies utilisées » dans le métro de Montréal « peuvent être facilement adaptés pour accueillir des voitures dotées de roues en acier ».

Zhuzhou Locomotive Company Ltd, qui compte 8 000 employés, a vu le jour en 1936. Le fabricant a développé et fabriqué vingt ans plus tard la première locomotive électrique de ligne principale en Chine.

Durant les huit dernières années, ZELC a successivement remporté plusieurs contrats d'approvisionnement pour des voitures électriques de métro, notamment pour les lignes de Shanghai.

Travailler son espace dans un monde qui tourne fort

Quand j'entre dans le petit café de la rue Saint-Hubert, Vincent Vallières est déjà atablé et il est le premier de nous deux à saluer l'autre. Bêret de laine sur la tête, étui de guitare posé sur le sol, sourire engageant comme de coutume : Vallières se fond dans ce décor tel ce lézard qui évoque l'une de ses anciennes chansons.



De mémoire, que ce soit pour une sortie d'album ou une rentrée montréalaise, je n'ai aucun souvenir d'avoir rencontré Vallières pour un entretien ailleurs que dans des cafés de quartier, fréquentés principalement par une faune très locale. Vincent, on ne l'imagine pas au café branché du coin. À preuve, il commande un thé vert alors que le journaliste opte pour un cappuccino.

On pourrait presque dire que ce hasard des rencontres n'en est pas un en soi. Vallières, c'est le genre de type qui aime être proche des gens. Pour leur parler, les observer, communiquer avec eux. On peut tracer un parallèle entre ses choix de lieux de rencontres – ce sont toujours les artistes qui décident du site de l'entrevue – et son approche de la scène : aller droit au but dans la livraison et établir un véritable contact avec les fans.

Celui qui fera jeudi soir au Métropolis la rentrée montréalaise de son excellent disque *Le monde tourne fort* privilégie cette approche... bien avant la rentrée. Aller au de-

vant du monde, c'est son truc, en dépit d'une timidité latente.

« On a peut-être joué une dizaine de spectacles aux alentours du temps des fêtes, dont le show du 31 (décembre) avec les Cowboys fringants, dit-il. C'est pas mal le même procédé depuis trois disques. On part en tournée. Il n'y a rien de déterminé, histoire de voir la vibe sur la scène et celle des gens. Et ça se place... Tranquillement. Cette portion de tournée nous a permis de voir que les gens connaissent les chansons. Qu'elles se sont rendues jusqu'à eux. »

Personnalité bien définie

À la fin janvier, on a croisé Vallières à la première montréalaise de Dumas, au National. Durant le spectacle, alors que Dumas faisait exploser la salle, je lui avais glissé à l'oreille que c'était pas mal plus électrique qu'une première de Vallières. Fou rire partagé.

L'ami Vincent était là pour des tas de bonnes raisons, mais pas pour jouer le jeu des comparaisons.

« Je veux continuer à faire ce que je fais depuis des années, mais aller une coche plus haut, peaufiner, aller plus loin, dit-il. Plus on vieillit, plus nos personnalités se définissent, tant comme auteur-compositeur que comme performeur. Quand tu vas voir les autres, tu dis : « Lui, c'est ça. C'est son sillon. C'est sa force. » Et là, tu comprends que la tienne, ce n'est pas ça. C'est autre chose.

« Depuis *Chacun dans son espace* (2003), je raconte des histoires. C'est là que des monologues se sont ajoutés en cours de route. Le repaire tranquille (2006) a poursuivi dans cette veine. Des histoires avant, pendant ou après les tounes. »

Des histoires avec lesquelles les amateurs peuvent souvent se définir, tant Vallières n'a jamais joué au jeu de la rock star. À bien des égards, il est comme eux, avec une famille – maintenant nombreuse – et un travail accaparant, mais qui est simplement différent de celui d'une bonne tranche de la population.

L'évolution dans la salle



PHOTO ANNIK MH DE CARUFEL

« Comme dans n'importe quelle relation de couple, l'important, c'est de garder la flamme, tant pour le groupe que pour le contact avec les gens. Il y a des spectateurs qui me disent : « Je t'ai vu à ta première et à ta deuxième tournée. Maintenant, il faut que l'on trouve des gardiennes pour venir te voir », dit celui dont le premier disque remonte à une décennie. Tu sais, la vie du spectateur évolue comme celle de l'artiste. Toi, ta vie de performeur change au cours des ans, mais la vie de la personne qui te suit change aussi. Elle passe de l'école au marché du travail, de l'appartement à la maison... »

« C'est là que la scène prend tout son sens. Dans cette zone-là, il faut être capable de faire voyager ton monde sans prendre rien pour acquis. Le public, il peut te glisser entre les doigts n'importe quand. La façon de remédier à ça, c'est de se mouiller chaque fois que tu es sur une scène. Bien sûr, il y a des canevas qui existent et que tu connais parce que tu les as travaillés depuis longtemps, mais il faut aller au bout de ce trip-là afin de surprendre le spectateur. La scène, c'est un partage et il y a aussi un élément de générosité.

« Cette relation – avec le public – me fascine plus que jamais, surtout à l'époque qu'on traverse. Quand on se rassemble autour de quelque chose, que ce soit des chansons ou n'importe quoi d'autre. »

L'autre bord de la clôture

Et si Vallières adore sa position privilégiée d'artiste qui peut dialoguer avec son public, il sait que la meilleure façon de savoir ce que ressent ce dernier est de se transformer en spectateur.

« C'est le fun aller voir les shows des autres, mais c'est surtout le fun de vivre le processus inverse. C'est-à-dire, toi, l'artiste, te préparer pour aller voir un show : trouver une gardienne, trouver un stationnement, aller au resto et aller au show pareil, même s'il neige... »

Autant Vallières trouve du plaisir à jouer ce rôle de spectateur, autant il estime qu'il est primordial que les artistes se déplacent dans les salles.

« Pour que la culture existe, il faut que tout le monde s'en mêle. Tu fais ton show et tu veux que les gens viennent te voir, mais tu ne vas jamais voir personne et tu n'achètes jamais les disques des autres ? Ça ne marche pas ! Il faut que ça fonctionne des deux bords. »

Et il sait qu'il aura une sacrée belle occasion de mesurer le transfert de passion avec son groupe jeudi soir au Métropolis, une salle dans laquelle il a déjà joué, mais jamais en qualité de tête d'affiche.

« C'est une salle exigeante. Une grande salle, mais bonne salle de rock n' roll. À une époque, un artiste québécois voulait faire le Spectrum. Maintenant, c'est le Métropolis. Il y a ce trip-là et aussi le plaisir de se mesurer à une foule plus grande. »

L'Impact à l'oeuvre dès le 11 avril

L'Impact entamera la défense de son titre de champion de seconde division en allant jouer à Austin, le dimanche 11 avril, et disputera un seul autre match à Porto Rico, cinq jours plus tard, avant de lever le rideau sur sa saison locale en accueillant les Timbers de Portland au stade Saputo, le dimanche 25 avril.



Comme déjà annoncé, les 11 clubs de la nouvelle ligue « USSF-2 », formée par neuf concessions de la NASL et deux de la USL-1, disputeront chacun un calendrier de 15 matchs à domicile et autant à l'étranger.

Chaque club disputera deux matchs contre les dix autres clubs de la ligue et ajoutera deux rencontres supplémentaires contre quatre

formations pour atteindre le total de trente matchs réguliers.

Les quatre adversaires particuliers de l'Impact seront les Whitecaps de Vancouver, les Rhinos de Rochester, les RailHawks de la Caroline et le Crystal Palace Baltimore, un club d'expansion.

Format des séries éliminatoires

Le format des séries éliminatoires ressemblera à ce qui se fait dans la LNH, à savoir que les leaders des deux conférences (USL et NASL) occuperont le haut du classement et que les six clubs suivants ayant récolté le plus de points seront qualifiés, sans tenir compte de la conférence à laquelle ils sont rattachés.

Par conséquent, les quatre clubs ayant signé les plus basses récoltes au terme du calendrier régulier ne participeront pas aux séries de fin de saison.

Comme le calendrier régulier prend fin le dimanche 3 octobre, les séries éliminatoires débuteront dans le courant de la semaine débutant le lundi 4 octobre et chaque ronde – quart de finale, demi-finale et finale – donnera lieu à une série aller-retour au total des buts.

Plus tôt à Montréal et mois de mai chargé

Il arrivait fréquemment au cours des années passées que l'Impact disputait trois, quatre ou cinq matchs dans le sud des États-Unis avant de jouer un premier match à Montréal, question de tenir compte des conditions climatiques.

Il n'en est plus question maintenant.

Après avoir joué ses deux premiers matchs sur la route, l'Impact disputera ses trois matchs suivants devant ses fans même si la température pourrait jouer des tours au club montréalais qui, après avoir levé le rideau avec les Timbers, accueillera les Islanders de Porto Rico, le samedi 1er mai, puis le NSC Minnesota (ex-Thunder), le dimanche 9 mai.

L'Impact traversera ensuite le

continent pour aller jouer contre les Whitecaps à Vancouver, le samedi 15 mai, puis contre les Timbers à Portland, quatre jours plus tard.

L'entraîneur en chef, Marc Dos Santos, avait déjà indiqué que le mois de mai allait être chargé puisqu'il faut ajouter au calendrier de la USSF-2, les matchs du championnat canadien Nutrilite (destinés à déterminer le club qui représentera le Canada dans la Ligue des Champions de la CONCACAF).

Les joueurs montréalais disputeront donc dix matchs entre le 25 avril et le 30 mai, incluant ses séries de qualification CONCACAF contre le FC Toronto (28 avril et 12 mai) et les Whitecaps de Vancouver (5 et 26 mai).

L'Impact pourra souffler un peu en juin alors que seulement six matchs, également répartis entre Montréal et l'étranger, sont inscrits à son calendrier.

Sept matchs en juillet, cinq matchs en août, trois matchs en septembre, puis le match de clôture du calendrier régulier, le dimanche 3 octobre au stade Saputo contre les Aztex d'Austin complètent le portrait.

SUPER BOWL: L'ÉMISSION LA PLUS REGARDÉE DE L'HISTOIRE!

La victoire des Saints de La Nouvelle-Orléans sur les Colts d'Indianapolis dimanche soir a non seulement été le Super Bowl le plus regardé de l'histoire, mais également l'émission qui a attiré le plus grand auditoire de toute l'histoire de la télévision américaine.

Ils étaient en effet 106,5 millions d'Américains rivés devant leurs téléviseurs dimanche soir selon la compagnie Nielsen, ce qui surpasse le dernier épisode de la série M-A-S-H diffusé en 1983.

L'épisode avait attiré 105,97 millions de téléspectateurs.

Le Super Bowl de l'an dernier entre les Steelers de Pittsburgh et les Cardinals de l'Arizona détenait le re-

cord pour le match ultime de la NFL de la meilleure cote d'écoute avec ses 98,7 millions de téléspectateurs.

C'est sans surprise que les meilleures cotes d'écoute ont été enregistrées à La Nouvelle-Orléans. La ville qui vient au second rang est toutefois Washington, où une tempête de neige a forcé la majorité des gens à rester à la maison.

RueFrontenac.com



PHOTO REUTERS



Pierre Gauthier a assuré qu'il voulait trouver un terrain d'entente avec Tomas Plekanec.

PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN

Les gardiens sont ici pour rester... on discute déjà avec Plekanec

Ne vous attendez pas à voir partir Carey Price ou Jaroslav Halak d'ici à la date butoir des transactions. D'autre part, le Canadien compte faire tout ce qu'il faut afin de mettre Tomas Plekanec sous contrat avant qu'il ne devienne admissible au statut de joueur autonome sans compensation.



MARC DE FOY

defoy@ruefrontenac.com

C'est ce qui découle des premières questions posées à Pierre Gauthier lors de sa nomination au poste de directeur général du Tricolore.

La semaine dernière, l'agent de

Plekanec, Rick Curran, a déclaré que le Canadien avait intérêt à en venir à une entente avec son client avant le 1er juillet, date du début de la chasse aux joueurs autonomes, à défaut de quoi on ne le reverrait pas à Montréal la saison prochaine.

« Nous avons parlé à Curran, a indiqué Gauthier.

« Je pense savoir que Tomas aimerait poursuivre sa carrière à Montréal et nous partageons son souhait.

« Je ne saurais dire comment les négociations vont évoluer, mais nous sommes définitivement intéressés à garder Plekanec dans notre équipe. »

Le point fort de l'équipe

En ce qui concerne la situation des gardiens, Gauthier a parlé comme s'il n'envisageait pas apporter de changements.

« Nous misons sur deux bons jeunes gardiens qui nous donnent la chance de gagner à tous les soirs. Ils représentent notre force depuis le début de la saison et nous avons

l'intention de les garder jusqu'à la fin de la saison.

« Nous évaluerons la situation en temps et lieu. »

Enfin, mentionnons qu'un premier changement a été apporté au sein du personnel de joueurs, sous le règne de Gauthier.

Brock Trotter et Ryan White, qui avaient connu un bon match sa-

medi contre les Penguins de Pittsburgh aux côtés de David Desharnais, ont été retournés aux Bulldogs de Hamilton.

Tom Pyatt, qu'on a vu avec le Canadien plus tôt cette saison, a été rappelé, ce qui rouvre la porte à Matt D'Agostini, laissé de côté lors des deux matchs du week-end dernier.



Carey Price (à gauche) et Jaroslav Halak sont à Montréal pour terminer la saison, selon Pierre Gauthier.

PHOTOS D'ARCHIVES OLIVIER JEAN

Gainey s'est rendu service

Une chronique de SERGE TOUCHETTE | touchettes@ruefrontenac.com



Bob Gainey a probablement rendu service au Canadien et à lui-même, lundi, lorsqu'il a confirmé avoir démissionné du poste de directeur général de l'équipe. Le Canadien n'a pas congédié Gainey. C'est plutôt Gainey qui a jugé sage de se congédier.

«Une journée heureuse pour moi...», a notamment déclaré celui qui a cédé les guides de l'équipe à son complice des sept dernières années, Pierre Gauthier. Une journée heureuse aussi pour plusieurs partisans du Canadien.

À Montréal, Gainey a fait un travail passable, sans plus. Sous sa gouverne, l'équipe a d'abord légèrement progressé, mais depuis deux ans, elle tourne en rond.

Gainey, de toute évidence, ne se sentait plus capable de la faire avancer. Le guerrier qu'il a toujours été a choisi d'abandonner à un moment critique de la saison. Ce qui

laisse supposer qu'il en avait «plein son casque».

Non, Gainey n'a rien cassé à Montréal. Il a fait quelques bons coups, certes, mais il s'est également planté. Plusieurs erreurs d'évaluation ont ponctué son parcours.

On avait toujours l'impression qu'il avait un pied sur l'accélérateur, l'autre sur les freins.

Si Bob avait été un coureur automobile, il aurait terminé dans le milieu du peloton. Comme son club.

Et s'il avait du plaisir à faire ce travail, il l'a fort bien caché. Certains soirs, il avait l'air d'un condamné à mort.

Son frère jumeau ?

Gainey cède donc sa place à Pierre Gauthier, qui possède une vaste expérience.

La question qui tue : en termes de philosophie, Gauthier est-il le frère jumeau de Gainey ?

Il semble que oui. Si c'est le cas, le Canadien continuera de tourner en rond. Mais attendons voir. Donnons d'abord une chance au coureur. Ce serait malhonnête de juger Gauthier selon le comportement de Gainey. Il y a une saprée différence entre tenir le volant et occuper le siège du passager.

En conférence de presse, Gauthier en a dit plus en deux minutes que Gainey au cours des quatre derniers mois. Faut croire qu'ils ne sont pas des jumeaux identiques !

Il a admis que le Canadien avait des

pourparlers avec l'agent de Plekanec et, qu'à moins de recevoir une offre mirobolante, le Canadien terminera la saison avec Halak et Price, qui représentent le point fort de l'équipe.

« Nous avons deux gardiens, qui nous donnent une chance de gagner à tous les soirs », a-t-il souligné avec raison.

Pour le reste, on verra bien.

Le Canadien ne forme pas une meilleure équipe parce que Gainey s'est éjecté du siège du conducteur.

«Il faut d'abord se positionner dans le premier tiers de la ligue», a mentionné Gauthier.

Cette étape commandait la présence d'un nouveau conducteur. Bob l'a compris.

Après avoir vu Gainey conduire pendant six ans et demi, Gauthier a sûrement envie de passer à une vitesse supérieure!



Pierre Gauthier sera-t-il la copie conforme de son ex-patron?

PHOTO OLIVIER JEAN

L'héritage de Gainey, le carcan de Gauthier

Une chronique de MARTIN LECLERC | leclercm@ruefrontenac.com



Bien des amateurs de hockey se réjouiront du départ de Bob Gainey au cours des prochaines heures et des prochains jours. Je ne suis pas de ceux-là. On ne peut pas célébrer l'échec d'un homme qui a donné une grande partie de sa vie au Canadien et qui a agi au meilleur de ses connaissances – même en sacrifiant de proches amis – dans l'espoir de faire avancer cette organisation.

Dans mon esprit, toutefois, il était clair que son heure était venue. Gainey a réellement fragilisé sa position le 1er juillet dernier lorsqu'il a tenté de mener en 24 heures la plus importante opération de ménage/reconstruction de l'histoire de l'organisation.

Alors que des centaines de milliers de partisans réclamaient sa tête durant les séries le printemps dernier, j'avais été le premier à défendre son bilan. L'argument était simple : Gainey ne pouvait être jugé qu'à la lumière des changements qu'il s'appropriait à apporter au cours des semaines suivantes.

À ce moment-là, aucun directeur général de la LNH ne disposait d'une plus grande marge de manœuvre que lui. Et pour la première fois en six ans, il se trouvait dans une situation qui lui permettait de changer l'image du club et de jeter les bases d'une solide formation pour plusieurs années à venir. Conseillé par Pierre Gauthier, il a plutôt choisi d'investir plus de 85 millions \$ sur Scott Gomez, Brian Gionta et Mike Cammalleri.

Le Canadien est donc sorti de l'ère Koivu-Kovalev en misant sur un haut salarié sous-performant et deux combattants de petite taille. Sans compter Tomas Plekanec qui était déjà en poste. C'est ça le noyau actuel. Il en résulte une équipe qu'on croirait bâtie pour jouer dans une Ligue nationale qui n'existe pas : axée sur la finesse et la vitesse, et mal équipée pour répondre à la robustesse et à l'intimidation.

Le Canadien a chuté d'une dizaine de points au classement la saison passée et il se dirige vers une autre baisse de dix points cette année. C'est de cette manière que doivent être lues les dernières lignes du bilan de Gainey.

Quand un directeur général se retrouve dans ce genre de position et qu'il ne reste que quelques mois à écouler à son contrat, ça oriente sans doute sa façon d'envisager l'avenir.

Curieusement, celui qui aura

pour mission de se défaire de ce carcan, Pierre Gauthier, a lui-même participé à sa confection. On aura bien le temps d'y revenir.

Soyons juste avec Gainey

Par contre, il faut aussi être juste envers Gainey. Il ne faut pas oublier à quoi ressemblait le CH avant son arrivée en poste. C'est la seule manière d'établir clairement quelles ont été ses réalisations.

Quand l'ex-capitaine a pris place dans le fauteuil le plus chaud de l'organisation en 2003, le Canadien venait de rater les séries quatre fois en cinq ans. Cette équipe était devenue une risée. Les billets ne se vendaient pas tous et même les détenteurs d'abonnements saisonniers avaient de la difficulté à refiler leurs places à des amis ou à des clients.

À Montréal, frôler une participation aux séries était presque devenu synonyme de succès. Sous le commandement de Gainey, la table a complètement viré de bord. Le CH s'est retrouvé en séries quatre fois sur cinq. Et il y participera peut-être encore au mois d'avril.

Durant cette même période, parmi les 30 directeurs généraux de la ligue, seulement dix sont parvenus à atteindre une telle constance. Comme je l'écrivais au printemps : « Grosso modo, il n'y a donc qu'un directeur général sur trois dans la LNH qui soit en mesure de livrer régulièrement le cash des séries à son propriétaire et la fièvre du printemps à ses partisans. Et Bob Gainey est ce directeur général sur trois. »

Il faudrait donc être malicieux et aveugle pour ne pas admettre que l'organisation du Canadien s'est extirpée de la médiocrité et qu'elle est redevenue respectable sous l'administration Gainey.

Il faudrait aussi porter des lunettes roses pour refuser de voir que le CH est resté figé quelque part et qu'il n'y avait plus de progression. Dans la LNH, l'excellence se mesure encore à la longueur du chemin que votre équipe parcourt en séries éliminatoires.

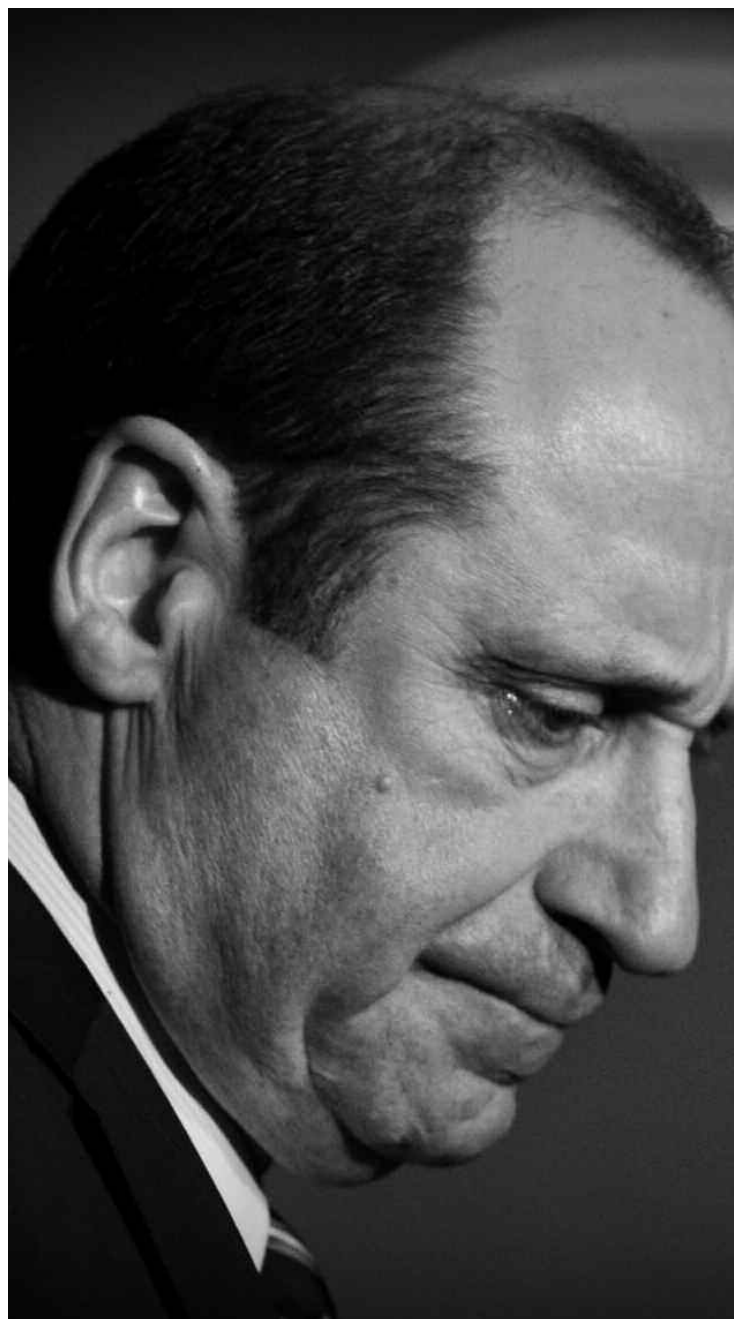


PHOTO OLIVIER JEAN

Bob Gainey a tiré sa révérence au profit de son adjoint Pierre Gauthier, qui, lui, a participé étroitement à la confection de l'équipe actuelle. PHOTO OLIVIER JEAN

Et au cours des cinq dernières années, le Canadien est resté cantonné dans le rôle du club qui faufile son pied dans la porte mais qui ne parvient jamais à entrer dans la pièce où se trouvent les meilleurs.

Gainey mérite le respect pour ce qu'il a fait. Le temps était toutefois venu de chercher un homme capable de recommencer à faire avancer cette organisation.

Pierre Gauthier dit vouloir faire graduer le CH au sein des 10 équipes les plus dominantes de la LNH. Laissons la chance au coureur. Mais durant tout le temps que durera son mandat, on ne pourra s'empêcher de se demander pourquoi il n'a pas réussi à accomplir cet exploit au cours des dernières années, alors qu'il tenait déjà les guides en compagnie de Gainey.